

Vos luttes dans la région
AIRBUS



A la une
Santé - Travail



Actualité régionale
AGEFIPH

Dossier

Révision Générale des Politiques Publiques

Enjeux, conséquences et raisons de lutter !



Dossier



RGPP

Editorial	2
A la une	3
• Groupe de travail : Santé - Travail	
Vos luttes dans la région	4
• AIRBUS	
• 9 avril	
• Fonction publique	
• Retraites	
Institut Régional d'Histoire Sociale...5	
• 40 ans de mai 1968	
Activité Régionale	6
• AG IRHS : 5 avril 2008	
• 14 mai : Santé	
• Formation professionnelle	
• A vos agendas	
Dossier	7-9
• Quels enjeux ?	
• Les conséquences en région	
• Des raisons de lutter	
Activité CGT/CESR	11
• Rencontre avec...	
• L'accès à des soins de qualité	
Actualité CESR	12
• Les interventions de la CGT : Convention TER	
Vie Syndicale	13
• Matériaux Composite	
• Rassemblement AGEN	
Actualité Régionale	14
• AGEFIPH : Handicap	
Brèves	15
• Pot fraternel	
• SICHUAN	

Une semaine après la forte mobilisation du 15 mai pour la défense des Services Publics (plus de 34 000 manifestants en Midi-Pyrénées), la journée nationale et interprofessionnelle d'action du 22 mai avec ses 61 000 manifestants dans notre région et 700 000 sur l'ensemble du pays a constitué un fort moment d'expression revendicative des salariés.

Cette montée en puissance des mobilisations des salariés, tant dans le public que dans le privé, après plusieurs mois de rejet au travers des sondages d'opinion de la politique gouvernementale, est de nature à changer la donne sociale dans notre pays. L'heure est maintenant à l'amplification de l'élan revendicatif de la période, toute la CGT doit s'engager au service de cet objectif au moment où le gouvernement tente de porter un coup de grâce aux 35 heures.

Dans ce contexte, l'enjeu de la réussite de la journée d'action du 17 juin est considérable. Il nous faut faire encore plus fort que le 22 mai. Malgré une dimension unitaire plus réduite, l'objectif d'un million de manifestants fixé par Bernard THIBAUT peut être atteint si les dispositions nécessaires sont prises par l'ensemble des forces de la CGT.

Certes, l'histoire ne se répète jamais à l'identique mais les quelques 600 militants de notre région rassemblés à COLOMIERS le 2 juin dernier ont pu constater, au travers de l'analyse très fine de la situation par notre camarade Georges SEGUY que des similitudes existent bel et bien entre la réalité d'aujourd'hui et celle qui a précédé le mouvement historique de 1968.

A nous de répondre aux attentes des salariés, d'être à leur écoute et d'ouvrir avec eux des perspectives revendicatives gagnantes.



Jean-François Lapeyre

Secrétaire Général de l'UD des Hautes-Pyrénées

5 juin 2008


 Comité Régional CGT
 Midi-Pyrénées
 7, place du Fer à Cheval
 31300 TOULOUSE
 Prix : 1€ • N° 177 • Juin 2008
 N° d'inscription à la CP 0206S05720
 ISSN 1950-4926
 Directrice de la Publication :
 Roger-Pierre Lemouzy
 Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
 e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr
 Imprimé par Les Capitouls



Groupe de travail Santé Travail

Groupe de travail régional

"Un dépit amoureux", c'est ainsi que le DRH de Peugeot expliquait le suicide d'un salarié en 2003. Les suicides au travail étaient encore rares, mais depuis l'ampleur du phénomène apparaît, mettant à jour une réalité : les souffrances au travail sont subies par de nombreux salariés, dans toutes les entreprises quelque soit leur taille.

Ces situations sont inacceptables car elles touchent au plus profond de l'intégrité physique, et les conséquences sont énormes tant dans la vie au travail que dans la vie familiale.

Les causes peuvent être multiples : conditions et organisation du travail, méthodes de management...

Nous contestons le diagnostic patronal qui estime que ces souffrances touchent essentiellement les "maillons faibles" qui n'ont pas les capacités physiques et morales pour affronter les défis des nouvelles organisations du travail, et les divergences d'analyses persistent sur la quasi-totalité des sujets liés à la santé au travail : maladies professionnelles, accidents du travail...

D'où l'enjeu d'engager une démarche syndicale offensive à partir de nos syndicats, car poser nos exigences en termes de respect de la santé au travail, c'est développer nos revendications sur l'ensemble de l'environnement du travail : conditions et organisation du travail, emploi, précarité, salaires...

Notre démarche s'articule autour de deux axes : l'anticipation et la prévention pour intervenir sur les risques et pas que sur les conséquences des altérations à la santé.

Il s'agit d'obtenir la réparation individuelle et

intégrale des préjudices subis, mais surtout de transformer les problématiques individuelles en revendications collectives.

Dans ce sens, les négociations actuelles sur le stress au travail et la pénibilité visent, pour la CGT, à pointer la responsabilité des employeurs pour imposer la réparation, mais surtout la mise en œuvre de mesures de prévention efficaces.

Le collectif régional "santé-travail" s'est fixé l'objectif d'impulser cette démarche dans l'ensemble de nos organisations.

Deux forums ont été organisés dans le Tarn et le Tarn et Garonne et nous voulons construire dans tous les départements un collectif afin de relancer notre activité partout. Un enjeu essentiel du syndicalisme aujourd'hui est de montrer aux salariés qu'il est possible de transformer le travail pour l'adapter à l'homme et non l'inverse.

Nous avons des propositions pour imposer une autre finalité du travail que celle de répondre aux objectifs de rentabilité fixés unilatéralement par les employeurs. Le nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle participent de cette transformation du travail et du rapport au travail.

Nous avons un rôle important pour retrouver la notion de collectif à partir des aspirations individuelles autour du travail bien fait.

Antoine LOPEZ

Animateur du groupe de travail régional Santé-Travail



AIRBUS, journée d'action



Mouvement de grève le 24 avril, massivement suivi sur l'ensemble des sites AIRBUS, pour s'opposer au plan de restructuration et plus particulièrement à la vente des sites industriels.

Le retard de l'A380 a été un prétexte à Power 8. La direction, soucieuse de satisfaire l'actionnaire a mis en place ce plan social au détriment d'une stratégie industrielle efficace. Au contraire, cette restructuration aggrave les retards de livraison.

Fort du succès de cette journée d'action les salariés d'AIRBUS ont réaffirmé leur volonté de voir les sites français, allemands et anglais rester AIRBUS. Le tort aurait été de se focaliser sur les inégalités de traitement du plan social entre les sites des différents

états, car cela aurait détourné les salariés de l'objectif principal qui est de sauvegarder les emplois et l'outil industriel. La mise en opposition des salariés sert les intérêts égoïstes des actionnaires.

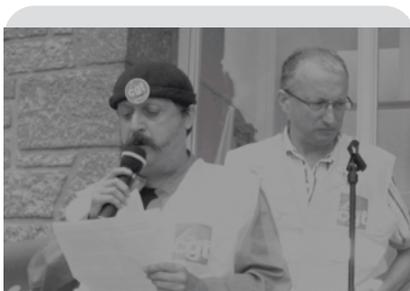
Après l'échec des négociations sur la vente des sites allemands, la direction a confirmé par un mémo envoyé à l'ensemble du personnel AIRBUS France que la vente des sites de Méaulte et Saint-Nazaire était interrompue. Pour la CGT, l'échec de ce volet du plan de restructuration est à mettre au profit de la mobilisation.

Les nouveaux retards sur le programme de l'A380 démontrent que le plan Power 8 ne répond pas à une stratégie industrielle mais bien à une volonté de dégager des bénéfices

aux actionnaires. La mise en examen de 17 dirigeants d'EADS pour soupçon de délits d'initiés illustre bien cette volonté, comme la décision de l'AG des actionnaires de s'attribuer 0,12€ de dividende par action, alors que pour les salariés ce sera zéro pour l'intéressement et la participation. Que d'énergie perdue à vouloir vendre les sites industriels et maintenir le plan de restructuration, plutôt que de se concentrer à régler les problèmes de l'A380 et à honorer le carnet de commande plein pour les sept années à venir.

9 avril

La CGT est résolument engagée dans ce qu'il est convenu d'appeler "la bataille des retraites". D'abord le 6 mars avec des initiatives dans les 8 départements de Midi-Pyrénées pour dénoncer la perte du pouvoir d'achat des retraités, puis le 29 mars avec rassemblements et manifestations pour mettre en avant les exigences revendicatives, assurer la survie et l'avenir du système par répartition et lutter contre l'objectif clairement annoncé par le gouvernement, d'un nouvel allongement de la durée de cotisation.



Fonction Publique

Réussite de la journée de grève du 15 mai, avec 34 200 manifestants dans les huit départements de Midi-Pyrénées, pour lutter contre la Révision Générale des Politiques Publiques initiée par le Président de la République et mise en œuvre par le gouvernement.

Retraites

61 000 manifestants en Midi-Pyrénées lors de la journée d'action unitaire du 22 mai, à l'appel des 5 confédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC joints par la FSU, l'UNSA, Solidaires, l'UNEF et la JOC pour la défense du système de retraite solidaire.

La CGT met en avant quatre orientations pour assurer l'avenir des retraites qui garantissent : un bon niveau des pensions, un droit à la retraite à partir de 60 ans, la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé et le financement des retraites.



40 ans de mai 68

Mai-juin 2008 "revendiquer l'impossible !"

Les 40 ans de mai 1968 ont eu un retentissement exceptionnel en Midi-Pyrénées avec l'initiative du 2 juin à COLOMIERS (31).

En effet organisée conjointement par le Comité Régional CGT et l'Institut Régional d'Histoire Sociale, notre soirée à laquelle, G. SEGUY nous a fait l'honneur et l'amitié de participer, a rassemblé plus de 500 personnes! Les nouveaux IDHS créés en 2007-2008 ont été avec les UD des artisans très mobilisés sur la réussite de notre initiative puisque plusieurs bus venaient de toute la région (Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn-Garonne, Tarn).

Le débat a permis les expressions croisées des acteurs et des témoins de 68 avec la vision des militants d'aujourd'hui et à partir de l'actualité que nous vivons!

Pas de discours passésistes ni nostalgiques mais la volonté d'échanger et de faire partager une expérience qui a marqué l'histoire sociale de notre pays, d'en rechercher le sens, d'en faire ressortir les enseignements qui ont conduit à rendre possible ce qui était présenté comme impossible!

Bernard RIBEIRA, ancien secrétaire général UD Haute-Garonne, secrétaire du syndicat CGT de la Cartoucherie de Toulouse en 1968, a témoigné de l'expérience faite à la Cartoucherie qui comptait 1 600 salariés, l'engagement massif des salariés dès l'appel à l'action du 13 mai, la responsabilité du syndicat CGT dans la conduite du mouvement, les pièges à éviter et surtout les succès obtenus comme les adhésions réalisées à la CGT.

François CODINE 26 ans, chaudronnier-fraiseur AIRBUS a évoqué la lutte des salariés face au plan Power8, la démarche engagée par la CGT pour lutter contre son affaiblissement dans l'entreprise et son redéploiement vers les salariés pour gagner de nouvelles adhésions. Evoquant les difficultés d'aujourd'hui, il se dit héritier des valeurs de justice transmises par ses grands-parents, son engagement syndical il l'envisage comme un prolongement et souhaite que la mobilisation se développe rapidement.

Lise MAZEROTTO, 52 ans enseignante, témoin des événements de 1968 au sein de la famille dont le père était engagé dans l'action. Elle évoque comment elle a ressenti 68 comme un grand moment d'émancipation des salariés, de dignité face à un gouvernement et un patronat rétrograde. Elle pense que 1968 a ouvert une voie plus grande pour l'émancipation et l'égalité des femmes le droit de disposer de son corps et les lois qui s'en sont suivies dans les années 70.

G. SEGUY dans son intervention a d'abord expliqué les raisons qui l'ont conduit à écrire le livre "RESISTER"*, il a ensuite expliqué comment l'irruption du monde du travail à partir du 13 mai a permis de faire basculer la situation. Une révolte étudiante s'est transformée en mouvement social majeur avec la grève générale débouchant sur des acquis importants. C'est cette dimension sociale qui fait que les événements de mai-juin 68 s'inscrivent dans les grandes pages de l'histoire sociale de la France.

Il a ensuite mis en évidence les similitudes qui existaient selon lui entre l'avant mai 68 et la situation d'aujourd'hui.

Il n'a pas manqué d'évoquer la perspective politique, le rôle et la responsabilité de la gauche aujourd'hui comme en 1968 pour répondre aux exigences sociales.

Il a répondu à toutes les questions posées par les participants.

Un buffet a permis à chacun-e de reprendre quelques forces avant d'assister et de participer en chansons et en danses au spectacle du groupe "Les Grandes Bouches" qui nous ont fait le Bal Républicain.

L'ovation de la salle debout qu'a reçu G. SEGUY pendant plusieurs minutes et la satisfaction générale exprimée par les participants vaut pour le Comité Régional et l'Institut d'histoire notre plus belle récompense et montre s'il fallait encore s'en convaincre l'utilité de notre travail de mémoire.

** 180 exemplaires du livre ont été vendus au cours de la soirée*



AG IRHS : 5 AVRIL

L'Assemblée générale de l'Institut Régional d'Histoire Sociale se tenait à Auch, cette année en présence de 35 adhérents de 5 départements de Midi-Pyrénées (31, 32, 65, 81, 82) et d'Elyane BRESSOL pour l'IHS et Roger-Pierre LEMOUZY pour le CR CGT. Cette assemblée nous a permis de constater la vitalité de notre Institut qui a impulsé la création en 2007-2008 de 4 nouveaux instituts départementaux portant ainsi le nombre d'instituts en Midi-Pyrénées à 6. Cette face de croissance pose des problématiques nouvelles pour les responsables de l'Institut régional, une grande partie de l'assemblée a permis de réfléchir à son nouveau rôle. Plutôt fédérateur et coordinateur et soutien aux nouveaux instituts, IRHS devra maintenant développer les thématiques de recherche sur les questions transversales et portant sur l'histoire sociale de la région. Le débat sur les propositions d'une "Charte" sur les bonnes relations entre IRHS et les IDHS, et les IDHS entre eux a largement été débattue au cours de nos travaux, mandat est donné au nouveau CA de travailler à son contenu pour l'adopter définitivement à la prochaine assemblée.



14 Mai Santé



"Des remèdes pour le système de santé" était le thème d'une journée d'étude organisée conjointement par le Comité Régional et la Coordination régionale Santé. Dans un contexte de montée des luttes et de préoccupations fortes plus d'une soixantaine de militants ont pris le temps pour débattre des propositions que met en débat la confédération. Nadine Prigent membre de la CE confédérale en charge du groupe de travail qui anime cette réflexion participait à cette rencontre régionale et interprofessionnelle. Après la présentation des missions de chaque secteur (Conseil général, DDASS/DRASS, Hôpital), les propositions du document confédéral ont été présentées et débattues. Nombre de questions sont soulevées parfois de manière contradictoire et c'est tant mieux ! La présentation ensuite de l'état des lieux en Midi-Pyrénées de l'organisations du système de soins et de la démarche engagée par le Comité Régional et les syndicats de la Santé sur les trois territoires ciblés ont permis d'approfondir quelle démarche revendicative construire pour faire des enjeux de santé une question portée par tous et de manière interprofessionnelle !

Formation Professionnelle

Journée d'étude régionale le 13 juin à la Bourse du Travail de Toulouse sur la formation professionnelle, l'assurance chômage, le service public de l'emploi, le marché du travail et les conséquences des réformes en cours.

Programme de la journée :

- 9 h 00 : Accueil
- 9 h 15 : Introduction par RP LEMOUZY, Secrétaire Régional
- 9 h 45 : Ateliers
- 12 h 00 : Déjeuner pris sur place
- 13 h 00 : Synthèse et restitution des ateliers
- 15 h 00 : Débat
- 16 h 00 : Conclusions par P. DESAIGUES et J. DONEDDU Conseillers Confédéraux

A vos agendas...

Stage IRT

Conception et animation
d'un travail collectif :
du 24 au 26 juin 2008

Session du
Comité Régional
"représentativité
syndicale" :
les 25 et 26 août 2008

Notes



Révision Générale des Politiques Publiques*

Quels enjeux pour les salariés ?

La Révision Générale des Politiques Publiques ne se réduit pas à une entreprise de démolition du statut des fonctionnaires, par ailleurs inadmissible. L'objectif final est d'externaliser un maximum de missions et de confier les restantes à des agents taillables et corvéables à merci. Les usagers "choisiront" le service public qu'ils pourront se payer!

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous, usagers, salariés, militants en bref, citoyens, de tout mettre en œuvre pour combattre la RGPP.

Ensemble, nous devons construire le rapport de force nécessaire à l'aboutissement de nos revendications.

La RGPP a comme premier objectif d'adapter les missions de l'Etat à une fonction publique décimée. La recherche d'économies budgétaires au moyen de coupes sombres dans les effectifs, n'est cependant pas l'unique raison de la RGPP : elle vise à modifier complètement le mode d'organisation de la société française, basé sur la recherche de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Ce sont ces principes qui ont fondés le fameux Service Public "à la française".

La RGPP s'inscrit dans un projet beaucoup plus large :

- la réforme du périmètre d'intervention de l'Etat et plus généralement de la puissance publique est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années.
- par périmètre, il faut entendre missions et organisation territoriale. La loi de décentralisation de 2003 a ainsi confié

aux collectivités locales de nombreuses missions, sans d'ailleurs les moyens pour les réaliser. Elle aurait dû s'accompagner d'une déconcentration des services de l'Etat, on assiste au contraire à une concentration !

- en Midi-Pyrénées, la réforme de l'Etat se traduira par une généralisation à tous les départements de l'expérimentation menée dans le Lot : sur la base d'un état des lieux, que la CGT a refusé de valider, les missions de l'Etat sur le département ont été regroupées autour de trois pôles de compétences selon le principe de l'inter-ministériat. Elles regroupent les services déconcentrés et ceux de la préfecture. Les missions de logistique et de ressources humaines sont mutualisées. Si l'objectif avait été d'adapter les missions de l'Etat aux besoins des lotois, nous aurions dû assister à un redéploiement sur le territoire départemental et à un maintien voire un développement des emplois... ce qui est loin d'être le cas !
- l'échelon régional devient la référence au détriment des services de proximité, le préfet de région a d'ailleurs autorisé hiérarchiquement sur les préfets de départements : 8 directions régionales seront créées et rassembleront non seulement les services déconcentrés mais aussi certaines agences et établissements publics. Cette configuration reprend, en l'amplifiant l'organisation de 8 pôles régionaux décidée en 2004.
- la privatisation et l'externalisation de services publics : l'Etat cherche à se recentrer sur des missions dites réga-

liennes (sécurité, fiscalité, justice) et à transférer sur d'autres ses autres compétences : le privé pour les missions considérées comme rentables (éducation, santé), les collectivités territoriales pour les autres !

- le passage au privé ne se fait pas directement, ce qui complexifie la prise en charge syndicale. Le processus est en général : isolement d'une mission ou d'une tâche particulière, intégration dans une agence, transformation de l'agence en établissement public, privatisation pure et simple.
- l'atteinte au statut des fonctionnaires : le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires vise à modifier les conditions de mobilité et les parcours professionnels. L'objectif du gouvernement est de faire évoluer les modes de gestion des personnels vers ceux utilisés dans le privé : flexibilité, précarité, recours à l'intérim. Rappelons que le statut de la fonction publique, qui n'a cessé de faire l'objet d'attaques depuis sa création, n'a pas été inventé pour protéger une caste, mais bien pour garantir l'intégrité et l'objectivité des agents publics dans l'exercice de leurs missions face au pouvoir politique.

Contrairement aux déclarations du gouvernement, la RGPP n'est pas un outil d'évaluation et de modernisation de l'action de l'Etat ; il s'agit d'un instrument de destruction massive des services publics au service d'une conception libérale de la société. Ce n'est pas notre choix !

* ou RGPP

Quelles conséquences pour Midi-Pyrénées

Tous les secteurs de la Fonction publique sont concernés

Les conséquences de la RGPP sont multiples et touchent tous les territoires. En Midi-Pyrénées, près de 200 000 personnes travaillent dans la fonction publique, soit 1/4 de la population active régionale. Ce sont ces emplois qui risquent de faire les frais de la RGPP, encore faut-il y ajouter les salariés travaillant dans des établissements publics ou anciennement publics et soumis au même type de restructurations.

Le territoire régional souffre d'un déséquilibre croissant entre la région et l'agglomération toulousaine : les activités, et donc les emplois, ont tendance à s'y concentrer au détriment des territoires ruraux. La répartition des services de l'Etat, et plus généralement des services publics, sur tout le territoire, en vertu du principe républicain de l'égalité, allait, jusqu'à présent à l'encontre de cette concentration. La RGPP remet en question cette distribution en concentrant volontairement les missions de l'Etat sur le département de Haute-Garonne et plus précisément sur Toulouse.



ORGANISATION DE L'ETAT EN RÉGION :

- ❶ Extension aux autres départements de Midi-Pyrénées de l'expérimentation du Lot (regroupement des services de l'Etat autour du préfet sur le principe de l'inter-ministériellité.
- ❷ création de 8 directions régionales :
 - Fusion de la trésorerie générale et de la direction régionale des services fiscaux
 - Agriculture, alimentation et forêt
 - Affaires culturelles
 - Missions du MEDDAD et logement
 - Entreprises, emploi, consommation, travail
 - Cohésion sociale, jeunesse et sports
 - Rectorat
 - Agence régionale de santé

EDUCATION

- Suppression de 143 postes d'enseignants au niveau de l'Académie
- Transformation de section BEP en sections bac pro 3 ans avec pour conséquence la réduction à des demi sections, et donc la limitation du nombre de places offertes aux élèves.
- Sous dimensionnement de l'offre de formation à l'issue des classes de 3^e et 2^e. Rappelons que le nombre d'élèves non affectés en juin 2007 était de 3326, dont 1149 titulaires d'un BEP empêchés de poursuivre en bac pro faute de place.
- La diminution de la dotation horaire pour les collèges et lycées est considérable. La conséquence sera la transformation de postes en heures supplémentaires et donc une surcharge de travail forcément préjudiciable à la qualité et à la diversité des enseignements.

FINANCES :

- Régionalisation des services de la Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la répression des Fraudes, et donc limitation du contrôle et de l'accueil des consommateurs.
- Fusion des directions du trésor et des impôts.
- Fermetures de trésoreries en milieu rural.
- Concentration des services de contrôle au niveau régional. A terme l'existence même des Trésoreries Générales des départements autres que la Haute Garonne est menacée.

EQUIPEMENT

- Généralisation de la fusion des Directions Départementales de l'Equipelement et de l'Agriculture.
- Fusion des Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement, de l'Environnement et de l'Equipelement.
- Suppression de l'intervention publique sur l'ingénierie concurrentielle.
- Transfert des parcs routiers aux départements.
- Risque de transformation des Directions Inter régionales des routes en établissements publics, avec le risque du recours aux emplois non statutaires, et bien souvent précaires, et l'utilisation de Partenariats Publics Privés pour les projets d'infrastructures comme la RN 88 Albi/Séverac le château.
- Privatisation possible des permis de conduire.



- Fin de l'intervention des services sur les bases aériennes militaires.
- Risque d'abandon des missions d'urbanisme et d'instruction des permis de conduire.

Cette année 44 postes seront supprimés sur les 3 200 existants, dont la moitié sur le secteur de l'ingénierie, vital pour les collectivités.

ACSÉ (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances)

La direction régionale de l'Acsé sera intégrée à la future direction régionale de la cohésion sociale, sous tutelle du préfet de région. Il est à craindre que cela se traduise par un encadrement restrictif de ses missions : limitation à une logique sécuritaire et utilitaire de régulation des flux migratoires au détriment de la mission de lutte contre les discriminations.

SANTÉ

- Eclatement des compétences des directions départementales et régionale de l'action sanitaire et sociale : ce qui concerne la santé (80 % des effectifs) rejoindra l'Agence Régionale de Santé avec une partie des salariés de l'assurance maladie. Les compétences seront celles de l'actuelle Agence Régionale d'Hospitalisation ainsi que le médico-social, la formation, la démographie médicale et les politiques de santé publique. Les compétences sociales rejoindront la direction de la cohésion sociale. Des regroupements interdépartementaux d'unités pourraient avoir

lieu. La DDASS et la DRASS emploient 650 personnes dans la région.

- Concernant l'hospitalisation, si les recommandations de la commission Larcher sont retenues dans leur ensemble, ce sont plus de vingt établissements qui seront touchés sur la région. Le secteur privé marchand verra lui son rôle et sa place renforcés.

FRANCE TELECOM

- Fermeture de services à Montauban et délocalisation sur Toulouse.
- Instabilité professionnelle du fait des changements incessants de métiers et de lieux de travail.
- Incitation au départ de l'entreprise

POSTE

- Restructuration des bureaux de poste : Midi-Pyrénées sera très touché du fait du caractère rural du territoire. L'activité sera recentrée autour des produits bancaires et assurantiels. 500 emplois sont menacés.
- Pour le service courrier, concentration du tri du courrier sur la plate-forme de Castelnau-d'Estretfonds. D'autre part, le projet "facteur d'avenir" conduit à la destruction du métier. La mission s'exercera à flux tendu, en fonction du volume à distribuer, et au détriment des règles d'égalité et de régularité en cours jusqu'à présent. Quand au rôle social du facteur, il est tout simplement rayé des objectifs! Le nombre de suppressions d'emplois prévisible est de 800 à 1 000.

- Chèques postaux : les mutualisations en cours vont conduire à une baisse importante de l'activité de Toulouse. 100 à 200 emplois pourraient être supprimés.

DÉFENSE

La défense fait face au plus gros plan de restructuration jamais réalisé : aux suppressions d'emplois prévues au titre de la RGPP, s'ajoute celles qui pourraient être décidées suite au livre blanc sur la défense et la sécurité nationale dont les conclusions seront rendues en juin 2008.

De nombreux sites sont menacés en région : On craint pour l'avenir de la caserne Pérignon, du 1er régiment de Pamiers, Montauban, du Centre d'essai en vol de Toulouse. 2 700 personnels civils travaillent en Midi-Pyrénées, quel sera leur avenir? Rappelons qu'un emploi direct dans le secteur induit quatre emplois indirects; on mesure les ravages pour l'économie régionale!

Les choix du Président, outre la catastrophe sociale et économique qu'ils induisent, vont mettre en cause le concept défensif de la Défense issu de la 2^e guerre mondiale en faveur de la Paix et de la sécurité.

Ils mettent en cause la souveraineté et l'indépendance de notre pays au profit d'un alignement sur la politique de surarmement et de domination US avec intégration de la France dans l'OTAN.

La maîtrise des conceptions, réalisations et maintenances des matériels militaires doivent être déconnectés du marché.

C'est le sens de la proposition de la CGT de créer un Pôle public national de Défense.

S'opposer à ces choix, des raisons de lutter !



En Midi-Pyrénées les luttes se multiplient !

Partout en région, les luttes se multiplient pour défendre non seulement les services publics mais aussi, surtout, une autre conception du "vivre ensemble". Elus, citoyens et salariés se mobilisent pour affirmer le rôle fondamental des services publics. La puissance publique doit l'entendre et assumer ses responsabilités. Comment, par exemple, peut-on décréter lors du grenelle de l'environnement, qu'il s'agit d'un sujet majeur et prioritaire pour le gouvernement et, dans le même temps contribuer à renforcer la métropolisation et les déplacements routiers en supprimant les services publics de proximité? Il s'agit pour le moins d'une contradiction, ou plus sûrement d'une usurpation!

Vivre sur un territoire, c'est aussi y travailler, étudier, se soigner, se défendre, se cultiver, se défendre... Activités qui nécessitent un service public de qualité et de proximité. C'est ce que nous voulons, ce que nous défendons, ce que nous obtiendrons!

Les politiques de désengagement et de restrictions déciment les services publics depuis de nombreuses années. La CGT revendique non pas le maintien en l'état mais le développement et l'adaptation aux besoins des territoires et des citoyens qui les peuplent. Cela signifie aussi que l'organisation des services publics doit se faire sous le contrôle de tous les acteurs. Lors de sa dernière conférence régionale, le comité régional CGT s'est prononcé pour la création d'une instance de concertation au niveau régional associant les personnels et les usagers aux processus de décision. Il nous faut maintenant gagner la mise en œuvre de cette proposition.

Pour la CGT, la cohésion sociale repose sur une conception du rôle de l'Etat garant de la solidarité et de l'intérêt général. Notre société s'est construite sur ces valeurs, les services publics en sont les instruments. C'est cet outil que la RGPP, au nom d'une logique comptable et marchande, menace

de détruire : nous ne le laisserons pas faire! Le comité régional CGT de Midi-Pyrénées appelle chacun, salariés, usagers, citoyens, à participer à toutes les initiatives, locales, départementales, régionales et nationales qui se mettent en place pour faire barrage à cette politique de régression sociale.

- **Défense des trésoreries menacées du Comminges : la CGT se bat aux côtés des élus et des habitants de 3 cantons pour maintenir les trésoreries menacées. Plus largement, c'est le "vivre et travailler au pays" (vivre et travailler au pays) que nous défendons. Les réunions publiques organisées à L'isle en Dodon et Aurignac ont rassemblé chacune plus de 150 personnes.**
- **A l'hôpital Marchand, la CGT vient d'obtenir non seulement le retour des urgences psychiatriques, mais aussi l'augmentation des effectifs.**
- **Dans plusieurs départements, Haute-Garonne, Gers, Ariège, des collectifs CGT de militants des fonctions publiques et des services publics se mettent en place contre la RGPP et pour le Service Public.**
- **Les agents des impôts et du trésor de plusieurs départements organisent le blocage des centres des impôts pour dénoncer la RGPP (dont la fusion impôts/trésor est un des axes) et le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires.**



Rencontre avec...

Je m'appelle **Yolande**

GUINLE, petite dernière d'une famille de 6 enfants avec un père ouvrier cheminot et une mère au foyer qui a été garde barrière (un métier qui n'existe plus) quelques années.



Mon père a travaillé dur pour que nous fassions des études afin d'avoir un métier. Il nous a inculqué les notions de dignité dans la vie professionnelle et personnelle, de lutte contre l'injustice et de liberté d'expression.

Après mon BTS, j'entre en vie active dès 1981 dans la PME où je suis toujours salariée aujourd'hui. Et le temps passe, enfants, famille, boulot avec son lot de soucis, le mal être qui grandit, des conditions de travail qui de dégradent, un manque de reconnaissance, bref, un goût d'inachevé et parallèlement l'envie de faire autre chose de ma vie, de refuser le fatalisme.

Le midi, je déjeune à la cantine SNCF de Tarbes : des rencontres, des discussions, la perspective du possible, me font découvrir la CGT à laquelle j'adhère en 2000 d'abord pour connaître mes droits. Très rapidement je deviens déléguée du personnel, je crée mon syndicat d'entreprise, je rejoins l'UD 65 qui me propose comme conseillère au CESR en 2007.

Mener tout cela en étant salariée à temps plein est, il est vrai, un peu lourd à porter parfois mais j'y trouve le réel épanouissement qui me manquait. Pouvoir porter les exigences CGT au niveau régional permet une ouverture d'esprit et en même temps le sentiment d'être utile différemment, hors du lieu de travail tout en gardant présent à l'esprit et dans les faits la recherche de la satisfaction des besoins de tous. C'est aussi le moyen de faire connaître à mon UD les décisions prises au niveau de la région mais qui ont une incidence sur notre vie locale. Être conseiller c'est aussi la confrontation des idées, c'est jongler entre politique et syndicalisme, c'est faire des compromis tout en restant en phase avec ses convictions.

Je découvre, j'apprends, je prends mes marques. Allier vie familiale, vie professionnelle et vie syndicale, ce n'est pas un tour de force, c'est seulement le prix à payer pour œuvrer à un avenir meilleur.

L'accès à des soins de qualité

Le CESR a décidé d'une auto-saisine consacrée à "l'accès à des soins de qualité pour tous", dans la continuité de l'avis rendu en 2004.

Le point de vue choisi est celui de la personne, de l'usager alors que l'avis précédent portait des professionnels de santé et des structures. L'objectif est de décrire les obstacles à l'accès aux soins, les causes de l'exclusion des soins et les conditions nécessaires à un accès aux soins satisfaisant. Il s'attachera à examiner

- l'état des lieux d'un point de vue financier (effet de seuil, franchise médicale, forfait hospitalier), social (incidence de l'augmentation de la précarité et du chômage, moyens et besoins des structures), avec un focus sur la médecine de prévention et d'éducation à la santé, et sur l'aménagement du territoire (distance entre la personne et les systèmes de soins, transports, logements, soins en zones rurales)
- les enjeux économiques et sociaux : réforme actuelle du système de santé, la prévention et l'accompagnement des malades et des convalescents après hospitalisation.
- les enjeux spatio-temporel : risque de désertification médicale; la question du numérus-clausus...

Le groupe CGT au CEsR a proposé, et obtenu que la question de l'accès aux soins des femmes de Midi-Pyrénées soit traitée prioritairement. Les camarades du CEsR travaillent en lien avec les groupes de travail du comité régional chargés des questions Santé/Travail et offre de soins.

Point d'étape sur les auditions : l'audition de la CRAM le 26 février a permis de mettre en évidence plusieurs points :



- Les systèmes existants pour aider à l'accès aux soins (CMU, CMUC, AME, ACS) présentent un bilan relativement positif mais l'application de seuil d'accès exclut un pourcentage de plus en plus important de personnes.
- Ces dispositifs ne sont pas adaptés notamment pour les personnes âgées ayant de petites retraites mais qui sont les plus demandeurs en matière de soins.
- Les personnes pouvant bénéficier de ces systèmes beaucoup ne font pas les démarches nécessaires par manque d'information mais aussi du fait de l'isolement géographique.
- Certaines catégories de personnes sont exclues de l'accès aux soins : les étrangers, les personnes souffrant de maladies mentales, les personnes ayant des revenus légèrement supérieures aux seuils, les personnes sans logement et ou sans emploi, les personnes en fragilité psycho-sociale
- En 2006, 8 % de la population n'a pas de complémentaire et 13 % ont refusé des soins pour cause financière.

Les interventions de la CGT



Convention TER (Trains Express Régionaux)

Lors de la dernière assemblée plénière d'avril 2008, Jean-François AGRAIN au nom du groupe CGT a notamment déclaré (extraits) :

"Trains supprimés, mauvaise régularité, manque d'informations, trains bondés, gares désertées par les agents SNCF, voilà les principaux griefs évoqués par les usagers et relayés par les élus locaux.../..."

Pour la CGT les raisons de cette mauvaise qualité de service sont diverses. D'abord le manque d'investissements réalisés par la SNCF pour faire face aux besoins d'entretien du parc matériel a conduit à cette pénurie chronique de rames. Ensuite la SNCF a construit ses gains de productivité quasi exclusivement sur la diminution des effectifs (moins 800 agents dans notre région en 5 ans).../..."

Nous en partageons bon nombre d'interrogations, d'inquiétudes mais aussi de propositions et de satisfactions.

J'évoquerai quelques faits saillants. En premier lieu les moyens nécessaires vis-à-vis des usagers.../... La nouvelle convention prévoit le redéploiement de cheminots dans les gares et dans les trains. Pour la CGT cela a deux avan-

tages, tout d'abord l'amélioration du service comme le demandent les usagers. Ensuite cela contribue à la préservation et au développement de l'emploi (fusse-t-il public!).

Un regret tout de même, le niveau de services en gare pris comme référence dans la nouvelle convention est celui existant au 31/12/2007 exonérant de fait la SNCF de ses "désengagements" antérieurs. Un étonnement aussi, que la SNCF ne soit pas revenue sur la suppression des contrôleurs de la ligne Colomiers - Arènes. Il y a là une inégalité de traitement des usagers pour le moins surprenante.../..."

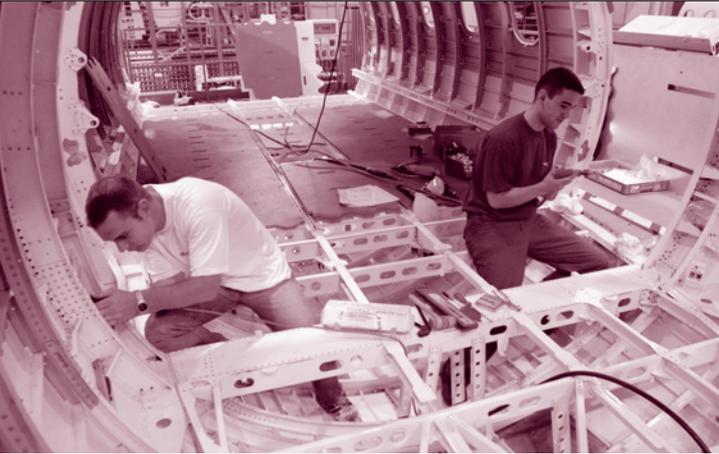
La qualité du service est aussi un des grands points de la convention. Il s'agit, je le rappelle de la première revendication des usagers et des personnels. Pour les premiers elle est indispensable au développement de la relation de confiance entre le transporté et le transporteur, pour les seconds elle relève de la conception même qu'ils ont de leurs missions. Il n'est plus tolérable par exemple que des usagers se voient interdire l'accès aux trains VFE desservant leur territoire.../... Il n'est pas admissible qu'un service de la SNCF puisse modifier son plan de transport sans tenir compte ni corriger les ruptures de correspondance que cela peut induire. La suppression des dessertes de Caussade, Gourdon et Souillac en est aujourd'hui le navrant exemple.

Toujours en lien avec la qualité du service la CGT prend acte de la volonté du Conseil Régional de remédier aux problèmes de maintenance du matériel. (...) De même la notion de bonus - malus récompensant ou sanctionnant la SNCF sur sa capacité de mettre en temps et en heure les trains à disposition du service nous semble de nature à réduire les suppressions de dessertes pour cause de défaut de matériel.../..."

La CGT apprécie l'engagement du Conseil Régional qui au travers du "plan rail" en remédiant aux carences de l'Etat et de RFF permet la remise à niveau et la modernisation d'une partie des infrastructures. Un tel niveau d'investissement de la part de l'autorité organisatrice régionale aurait pour le moins pu se traduire par un engagement de RFF à garantir l'état du réseau de manière à assurer pleinement le service prévu par l'actuel et futur plan régional des transports.../..."

La CGT prend acte des évolutions contenues dans la nouvelle convention.../... L'effort financier conséquent consenti à ce titre par le Conseil Régional ne doit pas cependant se traduire qu'en termes de rentabilité économique. Pour la CGT cet investissement financier ne peut se mesurer qu'aux résultats de la rentabilité sociale qu'il génère. Cela repose cependant sur l'engagement de la SNCF à répondre de manière dynamique et sans tarder aux exigences de qualité évoquées par les usagers et relayées par les élus et les cheminots. .../... Vous auriez pu lire dans l'avis du CESR cette conclusion "à l'évidence la décentralisation mise en œuvre par l'Etat, sans l'attribution des moyens financiers nécessaires, que ce soit pour les transports de voyageurs régionaux ou les autres compétences transférées, pose problème pour le développement futur de ces activités de service public vitales pour nos concitoyens. C'est sans doute la nature même des ressources financières de la région qui doit être questionnée à cette occasion. Cela dépasse évidemment la question des transports et Midi-Pyrénées". Cet amendement porté par la CGT a été refusé car trop politique. Comprenez qui pourra! La CGT pas rancunière votera cependant l'avis du CESR.





Matériaux Composite

Journée d'étude interrégionale

A l'initiative des deux Comités Régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées et de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie, est organisée le 19 juin 2008 à la Bourse du Travail de Tarbes, une journée d'étude sur "les matériaux composites". Cette initiative s'inscrit dans le cadre des travaux engagés en commun par les trois organisations, dans le cadre de la démarche revendicative autour des enjeux du pôle de compétitivité Aéronautique. En effet la situation actuelle et l'avenir du développement aéronautique, la construction des futurs avions pose la question industrielle de l'utilisation de nouveaux matériaux comme "le matériau composite". Son utili-

sation permettrait aux futurs avions d'être plus compétitifs mais représente un saut technologique important pour toute la filière aéronautique. Cette situation n'est pas sans interroger les militants et leurs organisations sur les conséquences pour l'emploi, les qualifications mais aussi la santé des travailleurs concernés. La journée d'étude aura donc pour objectif, dans un premier temps de rapprocher par le haut les connaissances de chacun(e) sur le sujet pour pouvoir débattre ensemble, être en mesure de bien saisir le contenu du travail et avoir une vue la plus large possible sur l'utilisation de ces matériaux.

Puis l'idée est d'approfondir les enjeux liés

à l'utilisation de ces nouveaux matériaux, leur impact sur les salariés et les territoires, et de rappeler quelques repères pour notre activité dans ce domaine.

Avant de présenter les conclusions sur l'articulation possible entre les travaux de cette journée de travail et l'activité revendicative, les risques et les dangers que représente l'usage de ces matériaux et des produits qui vont avec seront évoqués. Il s'agira là d'entamer collectivement une réflexion sur l'utilisation optimum des outils dans ce domaine (CHSCT, prévention, réparation...).

Rassemblement Régional Soutien à Juliette

Juliette salariée de l'Hyper Marché Leclerc à AUCH est en congé parental quand la direction engage à son encontre une procédure de licenciement prononcé le 6 janvier 2006, au titre d'une "cause réelle et sérieuse" motivé par des reproches totalement fantaisistes, qui n'ont jamais été notifiés, ni sanctionnés pendant sa période d'activité. Le véritable motif de son licenciement est tout autre!

Juliette a adhéré à la CGT pendant son congé parental d'éducation et participé à des actions de son organisation syndicale, distribution de tracts au personnel devant l'entreprise et à des manifestations publiques.

La Direction de Leclerc, informée que Juliette pourrait être désignée déléguée syndicale CGT à son retour dans l'entreprise, a

décidé, par mesure de prévention, d'entamer sans tarder une procédure de licenciement sans faire état, bien entendu, de ce motif irrecevable au regard de la législation du travail.

Le Conseil des Prud'hommes a statué sur sa demande de réintégration, et a renvoyé devant un juge départiteur, qui a donné gain de cause à Juliette. La direction de Leclerc a réintégré Juliette, le 7 avril 2006, mais a aussi fait immédiatement appel de la décision.

Le 26 juillet 2006, la Cour d'Appel d'Agen a débouté Juliette, qui a eu pour conséquence immédiate le second licenciement de celle-ci le 7 août 2006, par voie d'huissier.

Juliette a de nouveau déposé auprès du Conseil des Prud'hommes.

Le 16 mai 2007, le Conseil des Prud'hommes a donné gain de cause à Juliette et a statué favorablement sur sa réintégration pour licenciement abusif et discriminations syndicales.

La direction de Leclerc, encore une fois, a fait immédiatement appel de la décision.

Le 24 juin 2008, la cour d'appel d'Agen aura, elle aussi, à statuer sur sa réintégration pour licenciement abusif et discriminations syndicales.

Face à cet acharnement l'Union Départementale CGT du GERS et le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées appellent les salariés à participer à un rassemblement régional le : **MARDI 24 JUN 2008 à 9 h 00 devant la cour d'appel à AGEN, pour gagner la réintégration de Juliette!**

Handicap

Les personnes en situation de handicap privées d'emploi !

A côté des statistiques de la CNAMTS soulignant la persistance de la dégradation de l'aggravation des conditions de travail pour l'ensemble des salariés, les chiffres de l'emploi des personnes en situation de handicap et la prospérité financière de l'AGEFIPH nous imposent d'œuvrer, tant pour l'amélioration des conditions de travail que pour l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap et pour le maintien dans l'emploi des salariés déclarés inaptes.

Le tableau reste sombre et douloureux pour les salariés qui sont touchés tout d'abord dans leur chair, puis chassés par les conséquences des conditions de travail, de l'emploi. En effet, 17 % des situations de handicap sont directement induits, - plus que les situations de handicap liés à la naissance ou acquis durant l'enfance (15 %) - , et 50 000 salariés sont licenciés chaque

année pour inaptitude au poste, suite à une maladie ou un accident.

Sous l'action conjuguée de la CGT, des syndicats et des associations de victimes, le législateur et les pouvoirs publics ont, au fil des années, créé et développé des outils réglementaires et législatifs censés accroître l'emploi des personnes en situation de handicap et le maintien dans l'emploi des salariés déclarés inaptes par le médecin du travail. En dépit de cela, l'accroissement considérable des sommes versées à l'AGEFIPH (604 m € en 2006 - 424 m € en 2005) attestent qu'encore trop d'entreprises préfèrent verser leur contribution financière afin de déroger à l'obligation d'emploi fixé à 6 % de leur effectif. (Le taux réel d'emploi Travailleurs Handicapés est de 3,5 %).

De même, le taux de chômage des personnes en situation de handicap égal à 19 %, et la progression des contrats de moins de trois mois qui est proposé à cette catégorie de salariés confirment s'il en était besoin que les discriminations dans l'emploi de ces salariés persistent.

L'emploi pour tous, et donc pour les personnes en situation de handicap est notre exigence. Cette préoccupation aussi vieille que la CGT s'est traduite par le passé, par la création de centres de rééducation professionnelle gérés par l'association Ambroise Croizat, issue de la fédération CGT de la métallurgie, et plus récemment par la signature des conventions entre l'AGEFIPH et la CGT, au niveau national et en région. Informer et former les responsables de syndicats d'entreprises privées, les élus CGT et d'une manière plus large les syndiqués ; tant sur les problématiques évo-

qués ici que sur les aspects réglementaires, notamment ceux qui découlent de la loi du 11 février 2005, sont les axes d'actions de la convention.

Le respect du code du travail (malgré la recodification) reste une bataille difficile mais non vaine. Il semble opportun ; de rappeler le rôle des institutions représentatives du personnel, de promouvoir l'utilisation du rapport d'activité annuel du médecin du travail, d'exiger la présentation en CE de la Déclaration Obligatoire d'Emploi des travailleurs Handicapés (DOETH) et d'obtenir un service de santé au travail conforme à la réglementation (Visites, Tiers temps, Analyse de postes, propositions réelles et pertinentes d'aménagement et de reclassement...). De même, il importe d'indiquer le rôle et les limites des institutions extérieures ; l'AGEFIPH, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, de la Commission Départementales des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées, des Cap Emploi, des Services d'Aide au maintien dans l'emploi des Personnes handicapées (SAMETH)...

Ainsi, l'implication au quotidien de nos syndicats pour le maintien et l'accès dans l'emploi pour tous, sans discrimination aucune, peut et doit prendre de l'ampleur.

Aider, échanger les expériences et les savoirs, tels sont des raisons d'être de la convention. Elle se veut un moyen, un outil pour les syndicats, au service des salariés.

Jacques MAREK

Animateur convention AGEFIPH



Pot Fraternel

A l'occasion du changement de responsabilité au sein de l'animation régionale de la Métallurgie GÉRALD VEIRIER a passé le relais à Xavier PETRACHI du syndicat d'AIRBUS, le Comité Régional a tenu à rendre hommage lors d'une cérémonie amicale et chaleureuse à GÉRALD VEIRIER qui a occupé cette responsabilité pendant plus de 10 ans et qui fera valoir ces droits à la retraite à la fin de l'année.



G rald Veirier et Martine Bernard-Roigt

Sichuan

Depuis plusieurs ann es le Comit  R gional coop re avec l'Union Syndicale du SICHUAN r gion de Chine jumel e avec Midi-Pyr n es. C'est cette r gion qui vient d' tre frapp e par un terrible tremblement de terre faisant pr s de 62 000 victimes. Les camarades du Comit  R gional ainsi que d'autres camarades qui ont  t  au SICHUAN se sont  mus de cette situation malgr  l'absence de relations depuis quelques ann es, un message de solidarit  a  t  adress e aux militants de l'Union Syndicale du SICHUAN, le Comit  R gional participe   la collecte de la solidarit .

